



## Une justice sans juge : la médiation terrain !

**La médiation gagne du terrain et « devient une alternative incontournable notamment lorsque la justice est au bord de l'asphyxie » cf Conseil d'Etat.**

La France désignée « un pays du conflit » a tout à apprendre des pays Anglo-saxons qui sont plus « dans le compromis » :

**en Angleterre 85% des conflits du travail sont résolus** par le processus **de la médiation voire la conciliation.**

En France actuellement, 11 T.G.I. expérimentent la « tentative de médiation préalable obligatoire ».

La médiation permet de **responsabiliser les personnes** car **elles trouvent et décident de la ou des solutions mettant fin à leur conflit.**

<http://www.francesoir.fr/actualites-france/une-justice-sans-juge-la-meditation-gagne-du-terrain>

<https://www.village-justice.com/forum/viewtopic.php?f=6&t=24315&start=600&sid=dbf90df017085393385a6f3ae4c1b522>

[LE POINT 16dec2017 Une justice sans juge la Médiation terrain](#)